
La Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) a été créée en 1978 pour les expatriés.

Sa vocation

Offrir la même protection sociale qu'en France. Tous les expatriés, ainsi que les ressortissants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse, peuvent adhérer volontairement à la CFE. La CFE assure la continuité des droits avec le système français de Sécurité sociale. A leur retour en France, ses adhérents réintègrent immédiatement leur régime de protection sociale.

Contact

CFE

160 RUE DES MEUNIERES

CS 70238 RUBELLES

77052 MELUN CEDEX

Téléphone : 01 64 71 70 00 depuis la France ou +33 1 64 14 62 62 depuis l'étranger

Site internet : www.cfe.fr

E-mail : rubrique [« Contactez-nous »](#) du site internet www.cfe.fr

Pour plus d'informations

- [Je consulte la rubrique sur la cotisation maladie](#)
- [Je consulte la rubrique sur la mutuelle](#)

Prise en charge des frais médicaux en France

- **Adhérent à la CFE**

Consultez le [site internet de la CFE](#)

- **Non adhérent à la CFE et non militaire**

Par voie postale à la caisse de sécurité sociale de votre lieu de résidence temporaire en France en joignant votre feuille de soin et la copie de votre titre de pension

- **Retraité militaire**

Par voie postale :

Caisse nationale de sécurité sociale militaire

Avenue Jacques Cartier
83000 TOULON

Téléphone : 04 94 13 36 00

en joignant votre feuille de soin et la copie de votre titre de pension.

Carte européenne d'assurance maladie

Pour obtenir une carte européenne d'assurance maladie, vous devez vous adresser à la caisse de sécurité sociale à laquelle vous étiez rattaché (e) lorsque vous viviez en France.

Formulaires de santé

Les formulaires de santé sont à demander dès que le transfert du dossier est effectué.

Les informations sont dorénavant transmises par l'intermédiaire d'échanges électroniques.

Vous devez solliciter l'organisme d'assurance maladie dont vous dépendez **dans votre pays de résidence** afin qu'il adresse à la DSFIPE la demande de formulaire via l'application EESSI/RINA dont il est adhérent.

La référence du centre de gestion des retraites pour l'étranger auquel cet organisme devra adresser cette demande dans l'application EESSI/RINA est la suivante :

FR:RS01300000 DSFIPE Specialized Directorate of public finance for abroad

Pour plus d'informations

- [Je contacte la DSFIPE](#)